

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre commerciale)
CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

No. 500-11-054565-185

DATE: 15 Juin 2018

SOUS LA PRÉSIDENCE DE : ME CHANTAL FLAMAND, REGISTRAIRE

**DANS L'AFFAIRE DE L'AVIS D'INTENTION DE FAIRE UNE PROPOSITION DE:
DEBSEL INC.**

Débitrice

-et-

MNP LTÉE

Syndic

-et-

BANQUE ROYALE DU CANADA

-et-

BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU CANADA

-et-

DISTINCTIVE APPLIANCES INC.

-et-

MEUBLES JCPERREAU INC.

-et-

**LE REGISTRAIRE DU REGISTRE DES DROITS PERSONNELS ET RÉELS
MOBILIERS**

Mis-en-Cause

ORDONNANCE

- [1] **AYANT PRIS CONNAISSANCE** de la Requête en prorogation du délai pour le dépôt d'une proposition de la Débitrice (la « **Requête** »), de l'affidavit et des pièces au dossier, ainsi que du Rapport du Syndic, MNP Ltée, sur la prorogation du délai de quarante-cinq (45) jours demandée par la Débitrice (le « **Rapport** »);

SWK

- [2] **CONSIDÉRANT** que le 18 mai 2018, la Débitrice a déposé un Avis d'intention de faire une proposition;
- [3] **CONSIDÉRANT** les représentations des avocats de la Débitrice et les représentations du Syndic;
- [4] **CONSIDÉRANT** le consentement des créanciers garantis, Mis-en-cause, à la prorogation du délai de quarante-cinq (45) jours demandée par la Débitrice;

POUR CES MOTIFS, LA COUR:

- [5] **ACCORDE** la Requête et rend la présente ordonnance (l'« **Ordonnance** »);
- [6] **ORDONNE** que tout délai préalable pour la présentation de la Requête soit, par les présentes, abrégé et accepté de façon à ce que celle-ci soit valablement présentable aujourd'hui et **DISPENSE**, par les présentes, de toute signification supplémentaire;
- [7] **PERMET** la signification de cette Ordonnance à toute heure, en tout lieu et par tout moyen;
- [8] **PROROGE** le délai afin que la Débitrice puisse déposer sa proposition au plus tard le 1er août 2018;
- [9] **ORDONNE** l'exécution provisoire de la présente Ordonnance nonobstant appel et sans exigence quelconque de fournir une sûreté ou une provision pour frais;

LE TOUT SANS FRAIS.

(s) *me Chantal Flamand, registraire*
Me Chantal Flamand, Registraire

Me Eugène Czolij
Lavery, de Billy s.e.n.c.r.l.
Avocats pour DEBSEL INC.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
AU DOCUMENT DÉTENU PAR LA COUR
H. L. Sans
Personne désignée par le greffier